

CLAUSES TESTAMENTAIRES - EXEMPLES

Ces clauses sont offertes à titre d'exemples.
La consultation d'un conseiller juridique est recommandée.

LEGS PARTICULIER

-d'un montant précis (somme d'argent)

«Je lègue à titre particulier à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001, la somme de préciser le montant \$, pour appuyer sa mission.»

-d'un bien déterminé (meubles, actions, œuvres d'art, immeubles, etc.)

«Je lègue à titre particulier à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001, mon immeuble sis au préciser l'adresse, pour appuyer sa mission.»

LEGS UNIVERSEL (la totalité des biens)

«Je lègue l'universalité de tous mes biens meubles et immeubles, incluant le produit de toute assurance sur ma vie sans bénéficiaire désigné, à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001, pour appuyer sa mission.»

LEGS RÉSIDUAIRE (la totalité ou un pourcentage de ce qui reste après le paiement des dettes et des legs particuliers)

«Je lègue le résidu de tous mes biens meubles et immeubles, incluant le produit de toute assurance sur ma vie sans bénéficiaire désigné, à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001, pour appuyer sa mission.»

LEGS SUBSIDIAIRE (advenant le décès du premier légataire)

«Je lègue tous mes biens meubles et immeubles, incluant le produit de toute assurance sur ma vie sans bénéficiaire désigné, à X.

Si X décède avant moi, en même temps que moi ou dans les trente (30) jours de mon décès, renonce à ce legs ou ne peut légalement le recueillir, je lègue alors l'universalité de tous mes biens meubles et immeubles tel que susdit à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001, pour appuyer sa mission.»